



La grippe A terrasse les statistiques

GROSSE fatigue, mal de dos, migraine et thermomètre qui grimpe à 39 °C... par les temps qui courent, qui ne penserait à la grippe ? Stéphanie compose le 15 et décrit ses symptômes. « Consultez aujourd'hui ou demain », s'entend-elle répondre. En plein week-end du 15 août, elle se rabat sur les urgences médicales de Paris. Le toubib met sous Tamiflu la jeune femme et son mari. Au cas où. Car, quand elle lui demande si c'est bien la grippe A qu'elle a chopée, il avoue qu'on ne le saura jamais. Sauf si, au bout d'une semaine, elle ne va pas mieux. Dans ce cas, elle sera hospitalisée et aura droit à un prélèvement permettant de déterminer la nature du virus. Mais, explique le médecin, l'intervention se fait dans un service de maladies infectieuses, et l'on ne va pas y envoyer tout le monde. Les hôpitaux ne pourraient pas suivre.

Après deux jours à 40 °C, Stéphanie a guéri. Et elle n'est entrée dans aucune statistique ! Ce qui jette un sérieux doute sur les déclarations, alarmistes ou pas, fondées sur des « estimations » toutes plus scientifiques les unes que les autres.

Au doigt mouillé

Illustration avec les bulletins hebdomadaires de l'Institut de veille sanitaire (InVS), qui témoignent d'un joli foutoir. Le 25 août, selon le dernier « point de situation », on dénombrait en France métropolitaine 4 500 nouvelles victimes du virus pour la semaine écoulée. Mais, précisaient les chercheurs, « les incertitudes autour de cette estimation » devraient « conduire à interpréter ce résultat avec prudence ».

« Incertitudes » telles que nul ne s'y retrouve. La France

compte-t-elle, en tout, 4 500 cas depuis le début de l'épidémie, comme l'écrit « Le Monde » (29/8) ? Ou seulement 1 200, comme croit le savoir le « Fig-Mag » (29/8), s'appuyant sur les chiffres de la semaine précédente ? « Le Parisien » (31/8) met tout le monde d'accord : « On ne connaît pas le nombre exact de malades. » A leur décharge, l'InVS avait avoué, quinze jours plus tôt, que « la part de virus A(H1N1) dans les consultations ne pouvait être précisée ». Et, le 18 août, que son estimation ne représentait « pas l'ensemble des malades car elle ne [prenait] pas en compte ceux qui ne consultent pas ». Et pas non plus ceux qui, comme Stéphanie, consultent et avaient bien attrapé quelque chose, sans qu'on sache si c'était le H1N1 ou une vulgaire grippe saisonnière.

Seule certitude aujourd'hui, selon l'Institut de veille sani-

taire : « Depuis le début de l'épidémie, deux décès sont survenus en France chez des personnes porteuses du virus de la grippe A2009. Ces deux personnes étaient atteintes de maladies chroniques graves. »

Labos en surchauffe

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) patauge, elle aussi. Fin juillet, son malheureux porte-parole en était réduit à cette forte analyse : « Plus il y a de cas, plus il y aura de morts. » Et d'avouer, navré, à propos du taux de mortalité de la grippe : « Nous n'avons ni le numérateur ni le dénominateur pour faire le calcul. » Ce qui ne l'empêchait pas de totaliser, fin août, 209 438 malades sur la planète. A l'unité près !

Pour ce qui est des comptes, les seuls qui soient au carré, ce sont ceux des industriels. Le gouvernement a commandé 94 millions de vaccins aux labos pharmaceutiques. Montant de la facture : 1 milliard d'euros. Payable d'avance, ou à la livraison ? La question n'est pas innocente car, vu l'urgence, les usines tournent à plein régime. Mais les vaccins qu'elles fabriquent sont encore en phase d'expérimentation et n'ont donc pas l'autorisation de mise sur le marché. Qu'advient-il des stocks si, d'aventure, le vaccin n'était pas efficace ? Ou mal toléré ? Réponse sèche du cabinet de Bachelot : « C'est couvert par la confidentialité des contrats, le gouvernement répondra à cette question s'il est saisi par le Parlement ou l'autorité de contrôle. »

En fait, la course contre la montre laisse peu de marge au gouvernement. Et ce que les autorités sanitaires évitent de dire, c'est qu'une partie de la production arrivera sans doute après la bagarre de l'automne. Il est maintenant certain que deux injections seront nécessaires. Si une campagne de vaccination massive est décidée, il faudra arbitrer entre les premières piqûres, urgentes pour les groupes à risque, et les secondes injections, nécessaires pour rendre les premières utiles. Inextricable... Ces questions délicates ne sont pas de celles que le ministère souhaite aborder publiquement. « L'essentiel, a proclamé l'Élysée dans un communiqué, est que les Français soient bien informés. »

Brigitte Rossignaux

Essai concluant

PREMIÈRE victime sportive de la grippe A(H1N1) : l'équipe du Castres Olympique, privée de championnat de France de rugby, le week-end dernier, parce que huit de ses joueurs avaient attrapé le virus.

Curiosité : le club tarnais a pour principal sponsor un des plus gros laboratoires pharmaceutiques français, Pierre-Fabre, qui fabrique justement un vaccin, Immugrippe. Un vaccin qui protège (en principe) de la grippe classique, mais pas de la grippe A.

Comme quoi...

Le bal des experts

L'INDUSTRIE pharmaceutique ne compte aucun ennemi au sein du Comité de lutte contre la grippe, placé sous la tutelle de Bachelot et chargé de conseiller la ministre. On y trouve même plutôt de fervents défenseurs des grands labos. Censés examiner, entre autres, les conditions de la prise en charge thérapeutique des patients et la place des antiviraux dans les traitements, les experts qui composent ce comité maîtrisent parfaitement leur sujet.

Fabrice Carrat, épidémiologiste, fait également partie du conseil scientifique de Roche, fabricant du Tamiflu depuis 2002. Jean-Luc Bensoussan, généraliste et membre du réseau des Grog, les bien nommés « groupes régionaux d'observation de la grippe A », est, lui aussi, conseiller de Roche sur la grippe et reçoit à ce titre une rémunération personnelle. Daniel Floret, pédiatre-réanimateur et président du comité technique des vaccinations, affichait, en janvier 2009, plus de quinze collaborations dans l'industrie pharmaceutique. Jean Beytout, infectiologue, en aligne une dizaine.

Encore ceux-là déclarent-ils leurs liens financiers avec les labos, comme l'exige la loi. Six de leurs confrères membres du Comité de lutte contre la grippe ont négligé cette formalité. A moins qu'ils n'aient rien à déclarer ?

Les industriels du médicament n'ont pas davantage à craindre l'hostilité des sommités qui n'appartiennent pas à ce comité. Catherine Olivier-Weil, pédiatre et représentante de la France à l'Agence européenne du médicament, travaille pour Roche depuis 2006, sans doute au nom de la diversification, et conseille, contre rémunération, MSD, GSK, Wyeth et Baxter, tous fabricants de vaccins.

Quant à Antoine Flahaut, il a travaillé, entre autres, pour Sanofi-Aventis et Sanofi Pasteur. Mais nul ne doit savoir que son épouse est directrice médicale du Leem, le syndicat des industries pharmaceutiques, et qu'à ce titre elle siège à la Commission d'autorisation de mise sur le marché. Celle-là même qui donnera le feu vert pour les vaccins. Sur le formulaire de la déclaration publique d'intérêts

de la Haute Autorité de santé (HAS), disponible sur Internet, figure bien une case : « Proches parents salariés ou possédant des intérêts financiers dans tout établissement, entreprise sous compétence de la HAS. » Sauf qu'en guise d'informations on trouve ce petit texte, d'une grande sobriété : « Pour des raisons de protection de la vie privée, les informations relatives aux proches parents des déclarants ne sont pas publiées. »

Il faudrait même « flouter » tous les mélanges des genres...